

Nom de la zone humide : Ripisylve du Lamalou en aval de Prat de Madame et jusqu'au Pont du Renara

Commune : NOTRE-DAME-DE-LONDRES - Les Londres (7)

Visite : entité visitée (observations de terrain disponibles)

Superficie : 19.18 hectares

Commentaire :

Typologie : Ripisylve (1)

Sol caractéristique des zones humides : non

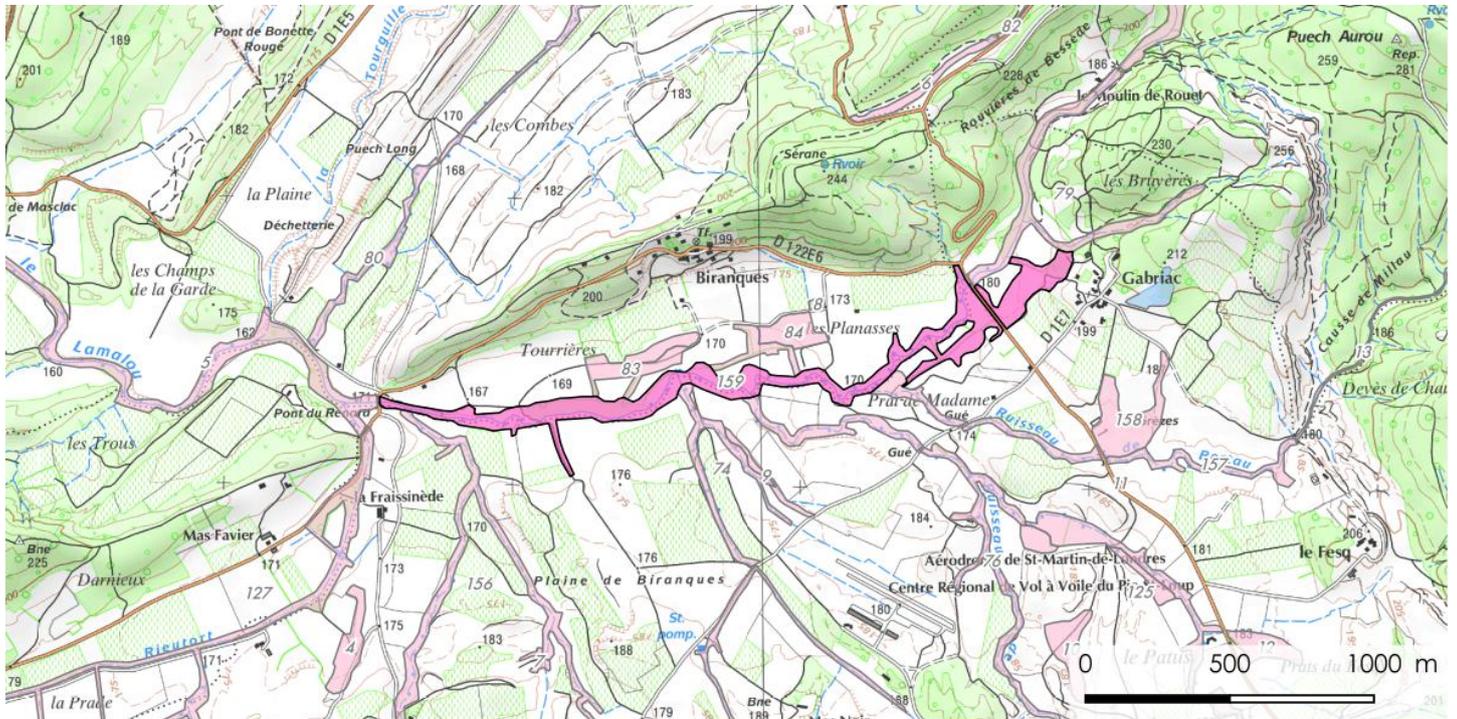
Habitat caractéristique des zones humides : oui

Etat global de la zone humide : bon

Note globale des fonctions : Faible

Note globale des pressions : Faible

Priorisation d'intervention de la collectivité publique : Fort



Enjeux pour les fonctions des zones humides :

Fonction hydraulique/hydrologique :

- E1 : Fonction observée (lit mineur non incisé et absence de berges abruptes)
- E2 : Non concerné (submersion constatée, selon la couche TRI_BEZI_INONDABLE)
- E3 : Fonction assurée (zone humide incluse dans une zone inondable selon l'Atlas des Zones Inondables)
- E4 : Fonction observée (végétation arborée dense - dissipation de l'énergie de crue)
- E5 : Fonction assurée (zone humide située en amont de bassin versant, sur des cours d'eau de classe 5 ou 6 selon la BD CARTHAGE)
- E6 : Non observé (traces d'hydromorphie dans les 50 cm - soutien d'étiage)
- E7 : Fonction assurée (zone humide incluse dans un secteur répertorié d'érosion ou d'atterrissement)
- E16 : Non concerné (zone humide dans une zone d'expansion de crues - ZEC)

Fonction physique/biogéochimique :

- E8 : Fonction observée (végétation participant à l'épuration)
- E9 : Non concerné (présence d'horizon histique selon la BD SOL-LR)
- E10 : Fonction assurée (qualité du contexte piscicole jugé Bon à Très bon selon le SANDRE)

Fonction biologique/écologique :

- E11 : Fonction observée (état des masses d'eau superficielles - carto)
- E12 : Fonction assurée (intersection avec segment de classement de continuité écologique - liste 1)
- E13 : Fonction assurée (intersection avec une ZNIEFF)
- E14 : Fonction assurée (présence d'espèces végétales à enjeu local de conservation notable)
- E15 : Fonction assurée (présence d'espèces animales à enjeu local de conservation notable)

Critères de pondération de la note des enjeux :

- ECP1 : x 2 (surface > 1 ha)
- ECP2 : x 1 (continuité géographique)
- ECP3 : x 1,5 (dans un périmètre de protection éloigné)

Pressions sur les zones humides :

Pressions liées à l'agriculture :

- P1 : Non observé (présence de canaux et fossés)
- P2 : Non observé (présence de terres labourées à proximité)
- P3 : Fonction observée (dégradation par le bétail)
- P4 : Non observé (entretien mécanique dégradant)
- P5 : Non observé (pompage ou irrigation à proximité)
- P6 : Non observé (présence d'un plan d'eau bordant la zone humide)
- P7 : Pression identifiée (proximité de cultures à fort usage de produits phytosanitaires et intrants selon le RGP)
- P19 : Non concerné (pression agricole supérieure à la valeur 1.34 selon la carte dédiée)

Pressions liées aux infrastructures et à l'urbanisation :

- P10 : Non observé (route, gazoduc, voie ferrée...)
- P11 : Non concerné (pression agricole supérieure à la valeur 1.34 selon la carte dédiée)
- P12 : Fonction observée (captage AEP à proximité)
- P13 : Non concerné (proximité d'un captage AEP superficiel en amont - qui prélève une certaine quantité d'eau)
- P14 : Non observé (remblais ou décharges sauvages)
- P15 : Non observé (pollution organique ou chimique)
- P17 : Non observé (cours d'eau canalisé)
- P18 : Fonction observée (présence d'un ouvrage dans la zone humide)

Pressions liées à un désordre écologique ou aux usages :

- P8 : Non observé (dégradation par les sports mécaniques)
- P9 : Non observé (dégradation liée à des accès pour les loisirs)
- P16 : Non concerné (présence d'espèces végétales invasives perturbant le bon fonctionnement des écosystèmes)

Critères de pondération de la note des pressions :

- PCP1 : x 1,5 (zonage A du PLU)
- PCP2 : x 1 (aucune STEP à proximité)
- PCP3 : x 1 (niveau global des pressions faible)



En traversant la rivière (passerelle), le 26/05/2017 par Jean-Laurent Hentz.



Ripisylve du Lamalou., le 26/05/2017 par Jean-Laurent Hentz.



Autre vue du Lamalou en sous-bois., le 26/05/2017 par Jean-Laurent Hentz.

Pédologie :

Id	Type de sol	Sondage	Hydromorphie	Nappe	Commentaire
----	-------------	---------	--------------	-------	-------------

Les espèces à enjeu patrimonial sont indiquées en gras, avec les éléments d'information suivants :

- An.1 : espèce inscrite à l'annexe 1 de la Directive européenne 79/409 dite directive oiseaux,
- An.2 et An.4 : espèce inscrite à l'annexe 2 ou l'annexe 4 de la directive européenne 92/43 dite directive habitats-faune-flore,
- F : espèce protégée en France,
- Znieff : espèce importante pour la désignation régionale des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

Liste des espèces associées à la zone humide :

Flore :

Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997
Carex distans L., 1759
Carex otrubae Podp., 1922
Carex pendula Huds., 1762
Eupatorium cannabinum L., 1753
Fraxinus angustifolia Vahl, 1804
Lysimachia vulgaris L., 1753
Mentha aquatica L., 1753
Mentha suaveolens Ehrh., 1792
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800
Salix purpurea L., 1753
Succisa pratensis Moench, 1794

Faune :

Sources des observations :

Jean-Laurent Hentz (BE)